

Attribution de temps

9 milliards de plus que ce qu'il est censé dépenser. Verrons-nous encore des oies s'envoler sur les écrans de nos téléviseurs?

Durant la période des questions, nous avons commencé à parler de certains programmes de publicité. Le ministre des Transports (M. Axworthy) fait d'un bout à l'autre du pays de la propagande pleine de faits inexacts. Quant au ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lumley) il préfère exhiber sa photo plutôt que de veiller à assurer le bien-être des Canadiens. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts), candidat à la direction de son parti, s'efforce plus que jamais de nous persuader que les centres de la Main-d'œuvre accomplissent des merveilles au Canada. Eh bien, monsieur le Président, tout cet argent ainsi investi ne servira qu'à susciter de fausses espérances chez les Canadiens.

L'argent emprunté sert à faire connaître aux Canadiens l'existence de programmes de formation ou de création d'emplois mais quand les gens se présentent aux centres de la Main-d'œuvre, c'est pour constater que les crédits sont épuisés et qu'on n'a pas d'emplois à leur offrir. Je demande instamment aux libéraux si, dans l'intérêt bien compris du Canada, il ne vaudrait pas mieux prolonger le débat pour savoir s'il est vraiment nécessaire de faire cet emprunt. Je les exhorte à ne pas se prononcer pour la vingtième fois en faveur du bâillonnement des députés, les privant ainsi de leur droit de parole.

M. George Baker (Gander-Twillingate): Monsieur le Président, depuis quelques jours j'écoute les arguments invoqués par les conservateurs pour s'opposer au projet de loi sur le pouvoir d'emprunt. J'ai constaté que ces arguments étaient très divers. Ainsi, le député qui vient de prendre la parole a affirmé que cet argent servirait de caisse noire dans les circonscriptions libérales.

Je voudrais bien qu'il en soit ainsi, monsieur le Président. Car j'en suis venu à la conclusion que le gouvernement du Canada ne dépensait pas suffisamment dans des circonscriptions libérales. Quant on veut se faire réélire, il faut convaincre les électeurs de ce qu'on est capable de faire pour eux. A leur avis, parce que nous formons le parti ministériel, nous devrions avoir beaucoup plus de pouvoirs que les députés de l'opposition. C'est tout à fait vrai. Jusqu'à preuve du contraire, le gouvernement a toujours agi de façon que toutes les circonscriptions soient traitées avec équité. J'oserais même dire que la plus grande partie de l'argent est allé surtout aux régions urbaines plutôt qu'aux régions rurales. Étant donné ses nombreux programmes, le gouvernement agit par le biais de la Fonction publique. Prenez par exemple le programme d'emploi d'été pour les étudiants. On affecte à une circonscription un certain montant pour le programme en question et un autre montant par le biais de la Fonction publique. Et s'il n'y a pas de bureau du gouvernement dans la circonscription, celle-ci est privée de sa part de cette somme assez considérable.

● (1650)

L'opposition soutient que ce montant de réserve pourrait servir de caisse noire. Ils mettent en cause la responsabilité du gouvernement. Ils affirment que le gouvernement devrait rendre compte de ses dépenses et faire preuve d'initiative. Ils s'interrogent sur la gestion de ces fonds, nous accusant d'irresponsabilité financière. D'après eux, le gouvernement ne fait

rien pour supprimer le gaspillage. Quelques députés de l'opposition ont indiqué les programmes que le gouvernement devrait supprimer. A certains moments, on distingue une différence très nette entre la politique conservatrice et celle du parti libéral. Par exemple, dans le domaine de la création d'emplois. La dernière fois que les conservateurs étaient au pouvoir, ils ont écarté la création directe d'emplois pour en confier plutôt la responsabilité à l'entreprise privée. Malheureusement, ce n'est pas dans toutes les régions que l'entreprise privée est en mesure de créer de l'emploi, car elle est absente dans un bon nombre de régions rurales et de régions économiquement faibles.

Comment peut-on justifier une telle politique? Peut-on affirmer que, en l'absence d'une entreprise privée, il faudra se contenter des prestations d'aide social? Les habitants de ces régions doivent-ils se passer de travaux publics tels que la construction de bâtiments communautaires, de réseaux d'égouts et d'adduction d'eau ou encore de quais, parce qu'il n'y a pas d'entreprise privée pour les construire? Telle est la différence fondamentale entre le parti conservateur et le parti libéral du Canada.

Aucun gouvernement ne pourra se débarrasser des programmes de création directe d'emplois tels Canada au travail, les programmes de développement communautaire, le programme de croissance locale de l'emploi et ainsi de suite. Je m'étonne d'entendre l'ancien ministre des Finances dire que le parti conservateur préconise toujours des compressions budgétaires dans ce secteur. Il dit qu'il y a du gaspillage dans les dépenses gouvernementales. Si l'ancien ministre des Finances conservateur retrouve jamais ce même poste et si le parti conservateur reste au pouvoir assez longtemps pour appliquer cette politique, aucun député conservateur n'aura plus le moindre espoir de se faire élire. Ce serait absurde, stupide et cruel de supprimer la création d'emplois directe dans les régions rurales et celles où le taux de chômage est élevé. Il est impensable qu'un parti politique préconise une telle mesure. Pourtant, nos vis-à-vis ne cessent de revenir à la charge sur ce point.

En ce qui concerne les observations des députés de l'opposition, il faut rectifier certains faits. Au sujet de la somme de réserve prévue en cas d'urgence, j'ai découvert qu'on a toujours prévu une telle somme dans les demandes de pouvoir d'emprunt. Ou bien c'est habituel ou bien ça ne l'est pas. Si on a toujours demandé une somme de réserve, et qu'elle a toujours été accordée, à quoi rime l'indignation des députés de l'opposition? Comment l'opposition peut-elle espérer faire croire aux Canadiens que le gouvernement libéral, en cette année d'élections, innove en créant une caisse destinée à des fins électorales? Il suffit de vérifier auprès des autorités compétentes pour constater que c'est la façon normale de procéder. Cette réserve est destinée à absorber des opérations de change étranger imprévisibles ou de grande ampleur, ou encore de permettre au gouvernement de poursuivre son programme d'emprunts au cas où la Chambre ne siégerait pas ou serait dissoute. Au fond, cette réserve vise à prévenir tout bouleversement dans le programme d'emprunts, ce qui pourrait entraîner des complications graves. C'est un fait. C'est la façon normale de procéder, contrairement à ce que certains de nos vis-à-vis voudraient faire croire aux Canadiens.